



COMMUNIQUÉ DE LA FDCMPP

EN RÉPONSE AU DOSSIER DE L'EXPRESS DU 8 AOÛT 2024

4 SEPTEMBRE 2024

Le magazine hebdomadaire « L'Express » a publié en août dernier un dossier « Faut-il en finir avec la psychanalyse, passion française ? » dans lequel les professionnels et gestionnaires des CMPP et la FDCMPP sont plusieurs fois mis en cause.

Dans l'intérêt des publics accompagnés, nous ne souhaitons en aucun cas alimenter les clivages et les polémiques.

Toutefois, il nous semble important de rappeler les points suivants :

- La FDCMPP s'inscrit dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de la Haute Autorité de Santé.
- Les CMPP sont des acteurs identifiés dans le diagnostic, l'accompagnement et les soins des enfants présentant des troubles du neuro-développement. Ils travaillent depuis de nombreuses années pour monter en compétences et faire évoluer leurs pratiques en conformité avec les RBPP. Pour rappel, les CMPP reçoivent un public plus large que ceux présentant des troubles du neuro-développement.
- La FDCMPP défend en effet la pluralité des approches et des savoir-faire dans une volonté de dispenser des soins pluridisciplinaires de qualité, adaptés et individualisés. Elle inclut les approches psychanalytiques et psychodynamiques dans ce sens. La FDCMPP se refuse à tout dogmatisme quel qu'il soit.

Nous alertons depuis de nombreuses années sur les disparités territoriales et les difficultés d'accès aux soins pour les enfants et les familles.

Nous rappelons aussi que les CMPP ont été écartés, par les pouvoirs publics, des assises de la pédiatrie, des assises de la santé mentale, des 50 000 solutions annoncées pour secteur médico-social ainsi que du Conseil National des Troubles du Neuro-Développement.

Nous avons pu récemment échanger de ces sujets avec la Délégation Interministérielle pour les Troubles du Neuro-Développement et exprimer notre volonté d'être associés à la stratégie nationale 2023-2027.

En espérant avoir été entendus...

36-40 rue de Romainville, 75019 Paris
01 42 38 20 71 - secretariat.fdcmpp@orange.fr
www.fdmcpp.fr

